

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 07/10/2013

Réception par le Prefet : 07/10/2013

Publication : 11/10/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-9-5-1

Séance du vendredi 4 octobre 2013

CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE ACCOMPAGNEMENT DU PROGRAMME LEADER FINANCEMENT POUR L'ANNEE 2013 TROISIEME PROGRAMMATION

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG 2010-2-5-1 du Conseil Général du 25 juin 2010 portant approbation des Contrats de Territoire de Vie du Sundgau, Florival-Vignoble-Plaine du Rhin et des Trois Pays,
- VU la délibération n°CG 2010-3-5-2 du Conseil Général du 5 novembre 2010 portant approbation des Contrats de Territoire de Vie du Piémont-Val d'Argent-Pays Welche, Colmar, Fecht et Ried, Thur Doller et Région Mulhousienne,
- VU la délibération n°CG 2011-5-5-3 du 7 décembre 2011 relative à la révision à mi-parcours des Contrats de Territoires de Vie,
- VU la délibération n°CG 2012-6-5-2 du Conseil Général du 5 décembre 2012 relative à la délégation accordée à la Commission Permanente pour assurer le suivi de la politique de développement local inscrite dans les Contrats de Territoire de Vie et fixant le budget 2013,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve, au titre de l'exercice 2013, la 3^{ème} programmation dans le cadre du programme LEADER, inscrit dans les Contrats de Territoire de Vie et accorde une subvention de **3 340 €** telle que précisée dans le tableau ci-joint.

- ❖ Précise que la dépense correspondante sera imputée sur le chapitre suivant :
 - Programme F231, imputation 0-204-71-204142-28221-006 : **3 340 €.**

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

